

**Réponse de Muriel BEFFARA et Raphaël TILLIE , candidats EELV
1ère et 2ème circonscriptions, élections législatives Indre**

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier adressé aux candidats aux élections législatives et nous vous en remercions.

Nous sommes bien conscients de l'impact que peuvent avoir dans le département de l'Indre les 4400 entreprises artisanales, que ce soit en terme d'emplois avec près de 9000 salariés mais aussi pour la vitalité de nos territoires ou encore pour la formation des jeunes accueillis en apprentissage.

L'artisanat est pour nous une réponse aux enjeux de la relocalisation de l'économie sur nos territoires et de la création d'emplois locaux en offrant des services de proximité facteurs de lien social.

Pour cela, il convient de soutenir par tous les moyens (réglementaires, fiscaux,...) aussi bien les circuits courts que tout ce qui permet la réutilisation, la réparation et le recyclage. Il faut s'appuyer sur les savoir-faire et les ressources locales et réduire ainsi la consommation de matières premières et les transports de marchandises.

C'est particulièrement vrai pour tout ce qui concerne l'alimentation. Nous voulons soutenir particulièrement toutes les activités de transformation et de distribution de produits locaux de qualité, en particulier ceux issus de l'agriculture biologique, et plus généralement répondre à la demande de qualité des consommateurs.

Nous estimons aussi que la transition énergétique - qui doit être accélérée- peut être une chance pour l'artisanat, en particulier dans le secteur du bâtiment, avec la nécessité d'augmenter considérablement le rythme de la rénovation thermique des logements et des bâtiments du tertiaire.

Pour financer la transition énergétique, les écologistes proposent :

☒ le renforcement des dispositifs existants pour la rénovation des bâtiments (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt développement durable, TVA réduite, subventions ciblées pour les logements sociaux) ;

☒ la mise en place de fonds de garantie et de systèmes assurantiels pour faciliter les investissements de long terme et l'émergence de nouveaux modèles économiques.

Et pour que les investissements publics importants qui en découlent ne profitent pas seulement aux grands groupes, nous voulons une réforme du code des marchés publics pour favoriser les entreprises locales, avec découpage des appels d'offres en lots pour permettre aux PME de concourir, notamment en se regroupant en groupement d'intérêt économique (GIE), ce que les collectivités ignorent trop souvent.

En matière de fiscalité, nous sommes pour un rééquilibrage. Pour une fiscalité plus équitable entre les différentes catégories d'entreprises, il convient de remettre en cause l'évasion fiscale scandaleuse qui permet à de grands groupes financiers de ne payer que très peu d'impôts dans notre pays. Vous pourrez trouver ici (<http://europeecologie.eu/+-evasion-fiscale-+>) des informations sur la lutte que mènent nos députés sur cette question au Parlement Européen, comme à l'Assemblée Nationale .

A propos des « charges sociales », si nous comprenons bien le poids important que cela peut représenter pour des très petites entreprises de main d'œuvre, nous sommes cependant très méfiants devant tous les discours qui promettent la « baisse des charges sociales » sans expliquer

comment seront alors financés les dispositifs de protection sociale, aux premiers rangs desquels les retraites et la santé. Nous pensons pour notre part qu'on peut sans doute diminuer les prélèvements pesant sur le travail à condition de faire peser des prélèvements plus importants sur les robots et sur les activités polluantes. Mais nous considérons que dans une situation économique, sociale et environnementale très perturbée, il serait non seulement injuste mais également dangereux pour la cohésion sociale de réduire les protections sociales.

Pour ce qui concerne l'apprentissage, il relève de plus en plus des compétences des conseils régionaux et vous savez qu'en région Centre-Val-de-Loire, le président de la commission de la formation professionnelle est Gérard Nicaud, élu écologiste de l'Indre. Nous vous proposons donc de poursuivre avec lui cet échange si vous le souhaitez.

Nous sommes bien conscients de n'avoir sans doute pas répondu aussi précisément que vous auriez pu le souhaiter à toutes vos questions du fait des moyens modestes dont nous disposons. Mais persuadés de l'importance de l'artisanat pour l'avenir de nos territoires et la transition écologique, nous avons cependant tenu à vous faire une réponse reposant sur nos convictions.

Veillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Muriel Beffara et Raphaël Tillie, candidats écologistes aux élections législatives dans l'Indre.